

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

02

2022

20

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 10 mars 2022
Convocation du : 03 mars 2022

Nombre de Conseillés :

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26

L'an deux mille vingt-deux, le dix mars à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au complexe du Mas de Roux, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

SECURITE : Demande de subvention FIPDR 2022 pour l'équipement de la Police Municipale

Présents : Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Gilbert Debard, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Franck Longin, Sophie Gaguin, Anne-Sophie Rampon, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz.

Représentés :

Elodie BreLOT a donné procuration à Christine Perez
Philippe Casamayor a donné procuration à Sergio Mancini
Lionel Chevrolat a donné procuration à Philippe Maillez
Cyril Langelot a donné procuration à Caroline Terrier

Absents :

Harris Reneman

Secrétaire de séance :

Valérie Berger

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) a vocation à soutenir des actions engagées dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 et du plan départemental de prévention de la délinquance signé le 29 mars 2021.

Au titre de ces actions, figure un programme de sécurisation des sites et équipements des polices municipales. C'est sur ce dernier point que la commune souhaite déposer une demande auprès du FIPDR 2022 afin d'obtenir une aide financière à l'acquisition de trois gilets pare-balles et de deux caméras piétons pour équiper l'ensemble des policiers municipaux et l'agent ASVP.

Plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention :

1/ Acquisition de trois gilets pare-balles

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	551.31 €	42.37 %
Subvention - FIPDR	750 €	57.63 %
TOTAL	1 301.31 €	

2/ Acquisition de 2 caméras piétons

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	395 €	50 %
Subvention - FIPDR	395 €	50 %
TOTAL	790 €	

Il est proposé au Conseil Municipal : d'adopter les opérations et les modalités de financement, d'approuver les plans de financement prévisionnels, de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

ADOpte les opérations et les modalités de financement,

APPROUVE les plans de financement prévisionnels,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Caroline Terrier
Le Maire,

Caroline TERRIER